

M. Lalonde: Le Programme énergétique national ne se limite pas à un régime de prix et de taxes. C'est beaucoup plus que cela. C'est une stratégie dynamique et globale capable de s'adapter à un monde en mutation. La force fondamentale du Programme réside dans le fait qu'il relève directement tous les principaux défis énergétiques et exploite les occasions de développement énergétique du Canada.

Une voix: Foutaises!

M. Lalonde: Bien que les objectifs ne changent pas, les méthodes que nous employons s'adapteront aux conditions changeantes.

Les députés s'en rappellent, nous avons établi trois principaux objectifs dans le Programme énergétique national. Le premier consistait dans la sécurité des approvisionnements pétroliers, et nous avions prévu atteindre l'autosuffisance énergétique d'ici à 1990.

M. Huntington: Des faillites.

M. Jelinek: Une hausse du prix du gaz.

M. Lalonde: Notre deuxième objectif était de répartir équitablement les coûts et les bénéfices énergétiques. Le troisième était de fournir aux Canadiens une meilleure occasion de participer au développement du secteur pétrolier et gazier.

Ce soir, je puis annoncer avec un regain de confiance que le Canada atteindra certainement l'autarcie énergétique d'ici 1990.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Au sommet économique de Tokyo, en 1979, le gouvernement Clark s'est engagé à limiter les importations de pétrole à 600,000 barils par jours en 1985. Aujourd'hui, je prévois qu'en 1985 le Canada importera pour couvrir ses besoins, la moitié moins de barils de pétrole que ne l'avait prévu le gouvernement précédent.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Non seulement nous avons atteint l'objectif qu'avait fixé le gouvernement précédent mais nous l'avons dépassé. Cet exploit a été possible en grande partie parce que les Canadiens ont réagi avec enthousiasme au programme d'économie d'énergie et de conversion à des sources d'énergie autres que le pétrole. Les résultats de 1981 ont été vraiment stupéfiants.

M. Kilgour: Nous en savons quelque chose en Alberta.

M. Lalonde: Dans le chauffage des maisons, le gaz naturel a commencé à s'imposer face au fuel domestique, augmentant sa part de ce marché de 13.6 p. 100 au Québec seulement. La consommation de mazout a fléchi de 17 p. 100 au Canada. La consommation d'essence a diminué, elle, de 3.3 p. 100. Globalement, la consommation de pétrole brut a baissé de 7 p. 100 en un an.

M. Kilgour: Cela n'aurait rien à voir avec la récession, n'est-ce pas?

M. Lalonde: Si les importations étaient à la hausse avant la présentation du Programme énergétique national, elles n'ont pas augmenté en 1981 et elles devraient effectivement baisser cette année.

M. Huntington: Parlez-nous du produit national brut.

M. Lalonde: L'industrie ne peut à elle seule nous assurer la sécurité pétrolière. C'est le concours de tous les Canadiens qu'il nous faut; c'est ce dont nous avons été témoins en 1981 où

Programme énergétique national

nous avons mis en œuvre les programmes d'économie de l'énergie et de remplacement du mazout par le gaz naturel pour le chauffage. L'opposition attribue le changement survenu dans les habitudes de consommation à la récession. Je rappellerai alors aux députés d'en face que nous avons obtenu ces résultats à un moment où l'économie nationale connaissait un taux réel de croissance annuel de 3 p. 100. Ce n'est donc pas à cause de la récession. Les Canadiens se sont engagés à fond. Par exemple, depuis 1980, plus d'un million de Canadiens économisent de l'argent et du pétrole du fait qu'ils ont profité de la subvention de \$500 offerts par le biais du programme d'isolation thermique des maisons canadiennes. Il s'agit de plus d'un million de familles canadiennes. En l'espace d'un an seulement, 200,000 Canadiens ont reçu, au titre du programme de conversion des subventions atteignant \$800 chacune pour remplacer leur chaudière au mazout par un système de chauffage au gaz, à l'électricité ou à d'autres sources d'énergie. Nous savons maintenant que le programme continuera de contribuer de façon significative à notre sécurité d'approvisionnement énergétique au cours de la décennie.

• (2010)

L'enthousiasme manifesté par les Canadiens à l'égard de ce programme a eu des effets immédiats et spectaculaires. Parallèlement, le Programme énergétique national encourage considérablement l'industrie pétrolière à découvrir et exploiter de nouveaux gisements de pétrole dans l'intérêt des Canadiens. Nous avons remporté de nombreux succès dans ce domaine au cours des 18 derniers mois. Nous avons conclu une entente globale avec les trois provinces productrices de l'ouest et avec la Nouvelle-Écosse qui pourrait devenir prochainement un important producteur pétrolier. L'accord conclu avec la Nouvelle-Écosse revêt une importance considérable, car il s'agit de la première entente générale à long terme dans l'histoire de notre pays qui prévoit la gestion conjointe des ressources pétrolières sous-marines.

Ces ententes prévoient l'établissement des prix du pétrole et du gaz naturel ainsi que le partage équitable et juste des recettes pétrolières et gazières. Elles créent également un climat stable pour les investisseurs et les producteurs, et garantissent aux consommateurs que leurs approvisionnements seront sûrs et que le prix de l'énergie se maintiendra à des niveaux raisonnables. Autrement dit, ces ententes réservent un traitement équitable à tous les Canadiens.

L'adoption de la loi sur le pétrole et le gaz du Canada en décembre dernier revêt une importance tout aussi grande. La loi régit l'administration des régions frontalières prometteuses où seront découvertes les sources d'approvisionnement énergétique futures du Canada. Nous avons donc pris des mesures énergétiques pour nous assurer que les Canadiens auront la possibilité de contribuer pleinement et activement à la mise en valeur des ressources pétrolières dans ces régions. Ces mesures permettront de créer des emplois à l'intention des travailleurs canadiens, d'offrir des possibilités d'investissements aux hommes d'affaires canadiens et d'élargir l'éventail des perspectives de croissance économique de notre pays. Toutefois, l'évolution récente de la situation énergétique et économique internationale risque de compromettre l'essor de notre puissante industrie pétrolière et gazière. La récession économique généralisée